

PROCESSUS DE VALIDATION D'UN MODULE PAR AUTOÉVALUATION **MODULE GESTION DE MANDAT 2020**

- **Personnes impliquées dans la démarche d'autoévaluation**
 - a. Le candidat
 - b. L'enseignant de la branche
 - c. La CAQ

- **Critères de validation du module**
 - a. Un rapport de l'autoévaluation rédigé par le candidat. Ce rapport doit comporter, par domaine de compétence ses appréciations personnelles du travail réalisé en spécifiant les critères "acquis" ou "à améliorer"
 - b. La décision formelle du candidat d'avoir acquis les compétences pour valider ce module
 - c. La participation à un minimum de 80% à l'ensemble des cours du module

- **Validation du module**
 - a. La CAQ, après analyse des différents critères de validation fournis par le candidat (rapport de l'autoévaluation et décision) et par le centre de formation (taux de participation aux cours) valide ou non le module.

- **Déroulement de l'examen et correction par autoévaluation**
 - a. L'examen se déroule lors d'une journée de cours au plus proche des conditions de l'examen professionnel : durée, contenu, aucun échange entre candidats pendant l'épreuve, surveillance, etc. La présence d'un enseignant est suffisante.
 - b. Les épreuves sont tirées d'anciens examens libérés, non divulgués. Le niveau de difficulté de cet examen correspond aux critères du profil de compétence. Liberté est laissée à l'enseignant de modifier, à son gré, certaines tâches ou questions.
 - c. Au terme de la durée autorisée, les épreuves sont récoltées par l'enseignant-surveillant.
 - d. Aucune correction des épreuves n'est réalisée par l'enseignant. Les épreuves peuvent être stockées à l'école.
 - e. Les épreuves sont rendues en classe, telles quelles, aux candidats pour une correction collective et direct. Les enseignants concernés par la matière examinée viennent à tour de rôle produire les réponses idéales dans leur secteur d'activité. L'enseignant se base sur le correctif et les critères établis sur la formule officielle de l'examen. Les candidats comparent directement les solutions attendues avec leurs propres résultats. Ils effectuent

ainsi eux-mêmes la correction de leur épreuve. Ils peuvent poser des questions à l'enseignant et profiter d'échanges avec leurs collègues.

- f. Un membre de la CAQ peut participer à la journée de correction. Son rôle est de superviser le déroulement des échanges entre enseignants et candidats sans intervenir formellement dans les corrections. Le membre de la CAQ peut ainsi rapporter à l'ensemble de la commission la qualité de l'autoévaluation.
- g. Les candidats peuvent quitter la journée de correction avec leurs évaluations. Ils peuvent se situer en regard du niveau de connaissance demandé à l'examen professionnel.
- h. Au terme de la session de correction de l'examen, le candidat fait parvenir à son enseignant son rapport d'autoévaluation comportant ses propres évaluations sur ses compétences ainsi que son formulaire de décision de validation du module.
- i. Le centre de formation transmet à la FRECEM le rapport du candidat ainsi que son taux de participation au cours.
- j. La CAQ prend la décision finale de valider le module sur la base des 3 critères (pos. B).
- k. La FRECEM informe le candidat par courrier de la décision de validation du module et restitue les épreuves.

**FORMULAIRE DE DÉCISION DE VALIDATION DU MODULE
MODULE GESTION DE MANDAT 2020****MODULE VALIDÉ**

Après analyse des résultats des corrections de l'examen soumis à l'autoévaluation, je soussigné, déclare avoir acquis les connaissances requises pour valider ce module.

Je prie le centre de formation de bien vouloir faire les démarches administratives pour me transmettre mon certificat de module.

Nom – prénom :

Date de l'examen :

Centre de formation :

Etabli le :

Signature :

MODULE NON VALIDÉ

Après analyse des résultats des corrections de l'examen soumis à l'autoévaluation, je soussigné, déclare ne pas avoir acquis toutes les connaissances requises pour valider ce module et poursuivre ainsi ma formation supérieure.

Je contacterais dans les 30 jours le centre de formation pour faire part de la suite de mon cursus de formation supérieur.

Nom – prénom :

Date de l'examen :

Centre de formation :

Etabli le :

Signature :

**RAPPORT D'AUTOÉVALUATION SELON LES COMPÉTENCES
OPÉRATIONNELLES REQUISES | MODULE **GESTION DE MANDAT 2020****

E. Analyser et résoudre des situations

acquis à améliorer

Remarques :

F. Prendre des décisions et les mettre en œuvre

acquis à améliorer

Remarques :

L. Calculer, suivre, facturer et analyser des mandats

acquis à améliorer

Remarques :

O. Préparer l'exécution des mandats

Dessin

acquis à améliorer

Remarques :

Mathématique

acquis à améliorer

Remarques :

Nom – prénom :

Date de l'examen :

Centre de formation :

Etabli le :

Signature :